

Réorganisation : le bateau AXA France prend l'eau de toute part !

AXA France, le navire amiral du groupe voguait sur une mer déjà fort agitée par les vagues de départs non remplacés, le vent mauvais du **sous-effectif généralisé** par la GPEC 2016/2018 et la lame de fond du **plan d'économie du groupe** ; **il ne restait plus qu'à surcharger les équipages en sous estimant les effets de la réorganisation pour que le bateau prenne l'eau de toute part !** ... Depuis des mois, faute d'anticipation les salariés sont de plus en plus nombreux à craquer en région comme en Ile de France, cela qu'ils viennent des Par Pro ou de l'Entreprise, des Sinistres ou des Engagements : à Pessac, Val de Fontenay, Nantes, Lafayette, Opéra-Victoire, Marseille, Nanterre..., vos élus en CHSCT, DP et CE multiplient les mises en garde en rappelant à la direction sa responsabilité en matière de santé des salariés ; il faut parfois aller jusqu'au droit d'alerte et saisir l'inspection du travail pour obtenir dans l'urgence des mesures concrètes : embauches externes, renforts CDD, entraides, décalage des plans de formation... Déjà déstabilisées par les projets Crystal 1 et 2 Les équipes RH jouent les pompiers en colmatant les brèches avec des recrutements externes et des renforts en nombre, mais ils arrivent bien tard et ces renforts doivent encore être formés avant de produire les effets attendus.



Mauvais plan (d'économie) imposé par le groupe !



1^{er} contributeur du résultat du groupe, Axa France a réalisé 22,8 Mds€ de CA, (+ 4%). Sur les SA IARD et Vie, l'intégralité du résultat est remontée en dividendes : un contrôle croissant est exercé par le Groupe sur AXA France, au détriment de ses marges de manœuvre financières et des moyens donnés aux salariés pour faire

face à toujours plus de charge et aux mutations qui s'accroissent.
 Vos élus déplorent que ce soit surtout la baisse des frais de personnel qui finance l'accélération des projets de transformation. A cet égard, sont assez caractéristiques : - l'économie ridicule (< 5 millions d'euros) réalisée en supprimant un dispositif aussi utile que le CET, - 11 millions de baisses de charge du CICE qui n'empêchent pas de nouvelles délocalisations au Maroc en Santé et en Epargne et n'auront même pas permis de créer un seul emploi en France. - la baisse des accueils d'alternants au mépris des engagements du pacte de responsabilité...
 Belle conception de la responsabilité sociale d'entreprise, c'est vrai que Thomas BUBERL qui s'est présenté au Comité Européen de Groupe en tant que « représentant de l'actionnaire ! »
 2017 devrait être une année de la reprise économique en France, vos élus au CCE veilleront à ce qu'Axa France en tire parti **pour développer son activité et l'emploi sur Axa France** et ne manque pas cette fenêtre d'opportunités en restant focalisée sur la recherche d'économies pour la rentabilité de court terme.

Mêmes les primes sont réorganisées ...

La direction avait tellement minoré et peu anticipé l'ampleur de la réorganisation qu'elle avait prévu de ne verser qu'à 100 salariés, **la prime de 650€ de l'accord GPEC** qui devait indemniser les efforts d'adaptation à un nouveau métier dans le cas d'une mobilité imposée par une réorganisation. C'est depuis octobre 2016, que l'UDPA-UNSA dénonce l'injustice majeure prévisible pour un bon millier de salariés, contraints de s'adapter sans aucune indemnisation à des changements majeurs dans leurs métiers. **Au final nous avons obtenu l'ouverture d'une négociation spécifique et le versement de 1000 primes de 500€ en complément des 100 primes de 650€.**

L'UDPA-UNSA revendique maintenant un budget permettant l'harmonisation à la hausse des classifications ; c'est désormais une urgence suite aux rapprochements de salariés Par-Pro et Entreprises qui ont désormais les mêmes activités avec parfois une classe d'écart dans le même service.

Vous pensez être victime d'une injustice ?

Contactez vos délégués UDPA-UNSA.

Vous avez des questions, contactez vos délégués UDPA-UNSA

François BLANCHECOTTE	54 3833	Sylvaine HARDY	54 0984	Marie Laure MARCHAND	06 88 53 25 47
Marie Claude BAPTISTAT	58 9542	Dominique HERBERT	Dominique.herbert@axa.fr	Françoise METAY	54 2031
Yves BRETEL	52 8464	Jean-François HERBERT	52 8710	Nathalie PACITTI-DIAZ	57 5202
Alain BREUZE	58 9554	Yann LE BELLER	06 72 47 06 38	Jean Marc PAGAU	52 8781
Isabelle CARPENTIER	Isabelle.carpentier@axa.fr	Franck LEFEBVRE	54 2692	Christophe PESNEAUD	54 1496
Pierrette CASCINO-LEFEVRE	54 1887	Jean Marc LEFEBVRE	Jeanmarc.lefebvre@axa.fr	René-Hubert PURSEIGLE	54 1496
François-Xavier CHARLES	54 2960	Dominique LE GALL	06 21 44 39 36	Jacques QUINOL	Jacques.quinol@axa.fr
Georges CUSINATO	06 75 98 38 04	Sandrine LORBACH	58 9702	Giulia SCHUMACHER	54 4529
Colette GHARIB	56 0049	Pascale LOUSSERT	06 82 08 25 74	Sylvie VOLANTE	58 9642



Attention nouvelles délocalisations à Rabat en règlement Santé

EN TOUT CAS, HORS DE QUESTION DE DÉLOCALISER LES PROFITS!



C'est suite aux départs en retraite de plusieurs sachants avec des activités plus techniques et de management, que la direction a décidé de répartir leurs activités sur les équipes portefeuille clients, plutôt que les remplacer !

A la question de savoir comment des équipes déjà passablement chargées allaient s'acquitter de ces nouvelles activités, il nous a été répondu : « **ils pourront compter sur l'appui d'AXA Service Maroc (ASM), notamment sur les activités dentaires, optiques et relation client, conformément au projet de prise en charge d'activités Santé Individuelle par ASM présenté précédemment** ».

Effectivement, il y a bien eu en septembre 2008, une consultation en CCE et en CE avec la gestion possible au Maroc des règlements en optique, dentaire et une partie de la relation client. **A quand le label 100% géré en France car la facture emploi est salée** : à l'époque les prestations santé occupaient 117 salariés à Val, (ils seront moins de 20 à l'issue du projet) et 68 à Dijon, (ils ne sont plus que 8).

Après avoir vivement réagi sur cette **étonnante conception du dialogue social, vos élus UDPA-UNSA ont demandé** :

- des engagements quant à la **pérennité des services,**
- une projection à **horizon 2018** des départs en retraite,
- une affectation des activités sur la **base du volontariat,**
- **des évolutions en classe 4 et 5** pour accompagner les montées en technicité notamment sur la fraude.
- **la repesée en 6 du poste du manager** qui prendrait en charge l'animation des supports techniques.

La direction a pris note, **nous exigeons des réponses précises lors du CE du 12 juillet – A suivre**

Gestion collectives de Lyon : Circulez, y a plus rien à voir !

Rappelez-vous, la GPEC 2013 /2015 prévoyait la stabilité pour la gestion collectives de Lyon avec une équipe de 16 équivalents temps plein. Vous y avez cru, tant pis pour vous ! « *Suite à plusieurs départs de collaborateurs, on ferme pour regrouper les activités sur Strasbourg.* » Comme si les salariés

JE VOIS UNE MOBILITE SANS RISQUES EN GESTION COLLECTIVES A LYON ! LES EFFECTIFS RESTERONT STABLES...



étaient responsables de la décision de non-remplacement des départs qui aboutit à l'effectif actuel de 7 salariés dont un manager. Les élus du CE AESC ont pourtant alerté à plusieurs reprises sur la nécessité de remplacer les départs. Pour accompagner le transfert de l'activité de 7 personnes, la direction ouvre généreusement deux postes, portant ainsi l'effectif de l'équipe « *Agents Généraux grand Est* » à 13 salariés dont le manager. **Cherchez l'embrouille : 5 postes disparaissent ! Ce sont encore les salariés qui vont payer au prix fort le plan d'économie du groupe.**

L' UDPA-UNSA a dénoncé la manœuvre et réclamé :

- La bascule en recrutement externe du poste de manager de l'équipe de Strasbourg ouvert sans résultat depuis janvier 2017.
- 5 postes à pourvoir sur Strasbourg au lieu de 2 pour maintenir les moyens en effectifs actuels.
- L'engagement des 5 reclassements sur Lyon réalisés avec un minimum de choix, à classe identique ou supérieure et sur des postes pérennes.
- Le versement pour chacun des salariés contraints de changer de métier de la prime GPEC applicable après le 1^{er} juillet avec un montant réactualisé à 1000€.
- Un plan de formation individualisé pour chacun des 5 salariés Gestion Collectives Grand Est

Bonnes vacances, l'UDPA-UNSA veille.



Pour l'UDPA-UNSA, il n'est pas question de laisser la direction du groupe mettre en œuvre ses projets de réorganisation **sans prendre le temps nécessaire à l'analyse de toutes leurs conséquences pour les salariés et de leurs droits acquis à préserver.** Pas question donc, comme l'indique Challenge (article ci-contre) de bâcler ce travail pendant la trêve estivale. C'est ainsi qu'à l'ouverture du CE ASC du 20 juin et à la clôture du CCE du 28 juin, vos élus UDPA-UNSA ont fait reporter en septembre la « *consultation sur le projet d'AXA Partners SAS d'opérer ses activités avec son propre personnel et la négociation sur l'évolution*

Challenge^s

Axa lance une importante réorganisation interne

Après Engie, Société Générale et Michelin, c'est le groupe Axa qui s'apprête à annoncer une profonde réorganisation interne liée à la transition numérique. Thomas Buberl, le directeur général, qui planche depuis des mois sur ce chantier, a conçu un organigramme aplati- inspiré des sociétés de l'Internet- avec la suppression d'un niveau hiérarchique. Plusieurs directions fonctionnelles ou de zones géographiques vont à terme disparaître, avec notamment un renforcement des business units par pays. Les activités « directes » liées au numérique et à l'innovation clients vont être intégrées au sein de cet organigramme simplifié. De nombreux postes étant amenés à disparaître au terme de cette réorganisation, les représentants du personnel vont être saisis, sans doute dès cet été.

statut proposée aux salariés d'AXA France concernés.»

Profitez bien de vos vacances, vos représentants UDPA-UNSA ont organisé une permanence tout l'été et veilleront au grain pour prévenir toute tentative éventuelle de la direction de passer en force pendant la trêve estivale.